

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 95 (1967-1968)
Heft: 3-4

Artikel: Résultats du concours de septembre-octobre
Autor: Rms.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-234694>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Notre petit concours

Nous terminons ici, monmomentanément, avec les textes ci-dessous, notre *Petit concours* de légendes, faut de place !

L'off. : Qu'ateindé-vo po merié et teryé ?

Recru : N'ouso pa. Ne tenio pa à créva sta pomma d'arojeu.

L'off. : Qu'attendez-vous pour viser et tirer ?

La recrue : Je n'ose pas ! Je ne tiens pas à crever cette pomme d'arrosoir.

(Patois de Troistorrents.) *Isaac Rouiller.*

Recevra notre prime de 5 francs.

* * *

L'ofechet doupa grindzô : On dereu que vo nâ jamé totchat on foeuzi !

Le seudâ umbarachat : Oh ! muzo quiait, mai ne cogniesso pâ le trucot pot lanchet scé coâ sù la leuna.

L'officier un peu fâché : On dirait que vous n'avez jamais touché une arme !

Le soldat embarrassé : Oh ! que oui, mais je ne connais pas le truc pour lancer ce capuchon sur la lune...

(Patois de Troistorrents.) *Constant Dubosson.*

* * *

L'offici : Tzouilli vo va, vo céde, n'é pas don mimo que l'arbelette à Guillaume-Tê !

Lo sorda : Vo in fêde pas, in ê manèyi on mimo demèdze passa au tir pipe de l'abbayi. To que clliau l'avai tzerdzi dinse avoué dei grenade, malheu, la cambuza sarai veniate avo.

L'officier : Faites bien attention, ce n'est pas du même que l'arbalète à Guillaume Tell !

Le soldat : Ne vous en faites pas, j'en ai mané un dimanche passé au tire-pipe de l'abbaye. Si on l'avait chargé avec des grenades, malheur, l'installation aurait été démolie !

(Patois du Jorat.) *J. Gilliéron.*

* * *

— Chi pouro pyou-pyou cherè galé in tin dè dyèra, pèrmo ke l'è pâ kapâbyo dè rëmонтâ chon fuji.

— Ce pauvre piou-piou serait joli en temps de guerre, parce qu'il n'est pas capable de remonter son fusil.

(Patois d'Ependes.) *Marie Bongard.*

Résultats du concours de septembre-octobre

Sur une quarantaine d'envois, une dizaine de faux seulement. Les erreurs les plus fréquentes ont été commises aux définitions « dispense de bachot » (bac), le bachot étant une petite barque ou un petit bac. On n'en a pas besoin pour traverser un ruisselet... : « Ligne d'intérêt local déficitaire », soit « ride », pli du visage, du front, des mains, etc. ; « étourdi », « éterti »... On a mis vu, su ; eterni eterpi ; rive ou ruse.

Voici comment s'établit la liste des lauréats après tirage au sort :

M. Jean Nicollerat, Bex.

M. A. Neveu, Leysin.

M. Charles Marguerat, Cully.

M. J. Delaporte, Lucens.

M. Edmond Thévoz, Lausanne.

M. Paul Favrat, Prilly.

M. Bruno Pidoux, Cugy.

M. Antoine Martenet, Troistorrents VS.

M. Roger Favre, Lausanne.

Mme Charlotte Rouge, Forel-Lavaux.

Mme Marcel Dutoit, Yvonand.

M. Henri Quendoz, Lausanne.

Merci à ceux qui nous ont adressé d'aimables compliments.

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 15 décembre 1967, une « grille » conforme à la « grille originale », à l'Imprimerie J. Bron SA, rue de la Tour 8, 1004 Lausanne.

Faites-nous des « abonnés » payants.

Merci !

M. Rms.

A nos fidèles correspondants !

Le nombre de pages ayant diminué, nos fidèles correspondants sont priés de faire le plus court possible leurs articles, informations ou récits.

Merci !